



Adaptons et ré-ouvrons des marchés alimentaires à Orange

Lettre ouverte au préfet du Vaucluse avec copie au Maire d'Orange

Monsieur Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse,

L'interdiction du marché de plein air d'Orange pénalise à la fois les orangeois.e.s, contraint.e.s de se nourrir quasi exclusivement par la grande distribution, mais aussi les producteurs locaux, qui n'ont plus la possibilité d'écouler leurs productions saisonnières.

De nombreuses villes démontrent qu'il est possible de faire vivre les marchés locaux pendant le confinement en respectant strictement les mesures de précautions.

Les marchés de producteurs locaux sont indispensables pour l'économie agricole du Vaucluse et alentours. Ils doivent être ré-ouverts pour maintenir des circuits courts. Il n'y a aucun argument sanitaire tangible justifiant la fermeture des marchés pendant que les grandes surfaces restent accessibles. Car en milieu ouvert adapté, les risques de propagation du virus sont moins importants que dans les milieux confinés des grandes surfaces ! De plus, cette interdiction génère une concurrence déloyale vis-à-vis de notre agriculture locale qui doit vivre au-delà de la crise. De plus, l'impact social de cette interdiction est déjà lourd pour les commerçants ambulants, dont le statut ne permet pas de bénéficier des indemnités de chômage partiel mises en place par le gouvernement.

Tout plaide en faveur du maintien de notre marché du jeudi à Orange et de son adaptation à la pandémie :

- Des dispositifs de sécurité comme la délimitation de l'emprise du marché avec entrée et sortie ; des barrières et lignes de distanciation matérialisées entre clients et étals ; des produits exclusivement manipulés par les vendeurs ; des agents municipaux qui font respecter les règles pour fluidifier la clientèle.
- Si l'implantation d'un marché sécurisé avec sens de rotation de la clientèle s'avère être difficile à mettre en œuvre dans les rues étroites du centre-ville, l'installation de plusieurs marchés alimentaires décentralisés les jeudis dans d'autres espaces permettront un espacement des étals et une distanciation sociale largement plus efficace que dans les grandes surfaces.

- Comme c'est déjà le cas à Daudet le dimanche matin, ces micros-marché de producteurs locaux pourront également être installés d'autres jours de la semaine en d'autres points stratégiques de la ville avec rotation des producteurs et information massive de la population.

Ce processus pourra être maintenu et adapté après le confinement.

Multiplier ainsi les points d'approvisionnement alimentaires à Orange permettra le désengorgement de tous les autres et ainsi évitera les regroupements de personnes et les files d'attente constatées dans les supermarchés.

Soucieux de favoriser l'économie agricole locale, de faciliter l'égalité l'accès pour tou.te.s les orangeois.e.s à une alimentation moins coûteuse, locale, de saison et si possible en direct du producteur au consommateur, nous vous remercions de bien vouloir lever l'interdiction de la tenue du marché orangeois en autorisant la tenue de micros marchés sécurisés.

Nous espérons que vous examinerez cette demande avec toute l'attention qu'elle mérite et vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de notre vive considération.

Serge Marolleau

06 83 07 17 70

serge.marolleau@free.fr

Facebook : [Ma couleur c'est Orange](#)

Site internet : <https://macouleurcestorange.fr/>

Instagram : [@macouleurcestorange](#)